Bertrand SORRE

CANDIDAT DE LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Marie-Hélène FILLÂTRE

SUPPLÉANTE



Dimanche dernier, vous m'avez placé en tête de ce scrutin et je vous en remercie vivement. Le 19 juin, je vous demande de m'accorder majoritairement votre confiance pour devenir, à nouveau, votre député et représenter notre territoire du Sud-Manche aux côtés d'Emmanuel MACRON. Élu dans la Majorité présidentielle, je participerai avec notre Président de la République à la construction d'une France forte, dans une Europe forte, face aux nombreux défis du 21° siècle.





Écoute - Proximité - Expérience - Disponibilité

Bertrand SORRE, un député de terrain dont l'engagement est apprécié par tous





Élu député de la 2° circonscription de la Manche en juin 2017, j'ai eu, pendant 5 ans, le souci quotidien de répondre à cette confiance que vous m'avez donnée. Ancien Maire de St-Pairsur-Mer et Vice-Président de la Communauté de Communes Granville Terre et Mer, je suis âgé de 57 ans et je vis sur ce territoire depuis toujours. Je suis un homme d'engagement, attaché à la proximité et à notre Sud-Manche, toujours disponible pour tous et désireux de servir au mieux l'intérêt commun.

Marie-Héléne FILLÂTRE, suppléante

Ingénieure agro-alimentaire, je suis née à Juvigny-le-Tertre en 1959 où j'ai exercé pendant près de 30 ans l'activité d'agricultrice en agro-tourisme (produits du terroir et accueil à la ferme). Élue municipale pendant 25 ans, ancienne maire de Juvigny, conseillère départementale pendant 10 ans, je suis très attachée à la ruralité et j'apprécie l'action de proximité de Bertrand SORRE.



Dimanche 19 juin prochain, un choix crucial s'offre à vous. En m'élisant à nouveau député, vous contribuerez à donner une majorité à Emmanuel MACRON à l'Assemblée Nationale. Dans le cas contraire, nous serions condamnés à une cohabitation inefficace, bloquant les réformes nécessaires pour notre Pays.

Reconnu pour mon dynamisme et mon travail dans ma fonction de député comme lorsque j'étais Maire de St-Pair-sur-Mer, je souhaite accompagner notre Président de la République dans son ambitieux projet pour notre pays, la France. Fort de ces 5 années d'expérience de député, au contact direct des habitants, des élus, des entreprises et des associations, j'incarnerai la force de la proximité, en étant disponible et assidu, pour faire prospérer ensemble notre magnifique Sud-Manche.









Je m'engage à

- Travailler avec assiduité à l'Assemblée nationale, à l'élaboration de lois utiles au plus grand nombre, tout en gardant ma liberté de décision et de vote.
- Vous rendre compte régulièrement de mon activité lors de réunions publiques proposées sur l'ensemble de notre circonscription. Être accessible à toutes et tous en allant à votre rencontre sur le terrain et en organisant des ateliers participatifs sur l'actualité législative.
- **Étre totalement transparent** concernant les indemnités perçues, leur utilisation, les dossiers travaillés avec mes assistant(e)s parlementaires.
- Travailleravectous les élus duterritoire et accompagner les associations ainsi que les entreprises locales dans leurs projets d'installation et de développement, en étant un facilitateur et un relais impliqué.
- Défendre une agriculture de qualité et une pêche durable en permettant aux pêcheurs, aux producteurs et exploitants de vivre dignement du fruit de leur travail et ainsi nourrir chacun de nous, dans un monde aujourd'hui incertain.

- Relancer les dossiers importants, en attente, comme le contournement Est d'Avranches et la liaison routière entre Avranches et Granville. Défendre et améliorer l'accès pour tous à la santé (ville et hôpital), et notamment les services des urgences des hôpitaux du Sud-Manche comme l'installation de nouveaux médecins. Garantir l'accès à des services publics de proximité, adaptés à nos modes de vie, avec une présence humaine essentielle.
- Employer des assistant(e)s parlementaires disponibles et à l'écoute afin de poursuivre l'accompagnement et la résolution des dossiers et des questions posées, comme depuis 5 ans.
- En complément d'une permanence fixe dans le Granvillais, tenir, comme depuis 2017, des permanences parlementaires délocalisées, plusieurs fois par mois, à Avranches, St-Hilaire-du-Harcouët et Mortain et plus ponctuellement à Brécey, Pontorson, St-James, Isigny-le-Buat, Sourdeval, Le Teilleul, Barenton, Juvigny-les-Vallées, Saint-Pois ou toute autre ville selon les demandes et les besoins.